

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-624779

73134

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricle : 11087		Société : R.A.M.	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Nom & Prénom : ELMOURCHID HAFIDA			
Date de naissance : 06/10/69			
Adresse :			
Tél. : 06 44 18 81 69 Total des frais engagés : 1100 DH			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

BEN DAHOU ABDELHAFID Age: 53

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le : 03 JUIN 2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/2/2021	visite de suivi	cc	300	INP : 13 Rue Alain Savary Tel: 0522 48 00 11 Dr. Rachid N'CHIRI Spécialiste des maladies Respiratoires Ain Témouchent 02094 Signature : 
12/2/2021	visite de suivi	cc	300	INP : 13 Rue Alain Savary Tel: 0522 48 00 11 Dr. Rachid N'CHIRI Spécialiste des maladies Respiratoires Ain Témouchent 02094 Signature : 
13/2/2021	visite de suivi	cc	300	INP : 13 Rue Alain Savary Tel: 0522 48 00 11 Dr. Rachid N'CHIRI Spécialiste des maladies Respiratoires Ain Témouchent 02094 Signature : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Rachid H. El Fakir Spécialiste des Radiographies Rue 5ème Avenue Casablanca 0522 48 03 94 - 0522 20 47 48	12 AVR 2021	200	200
Dr. Rachid H. El Fakir Spécialiste des Radiographies Rue 5ème Avenue Casablanca 0522 48 03 94 - 0522 20 47 48	12 AVR 2021	200	200

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IVOS	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

CABINET DE PNEUMOLOGIE

Dr Rachid INCHAOUH

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

13, Rue AÏN TAOUJTATE, Résidence Ilias Bourgogne tél: 022.48.08.94

BENDAHOU, ABDELHAFID

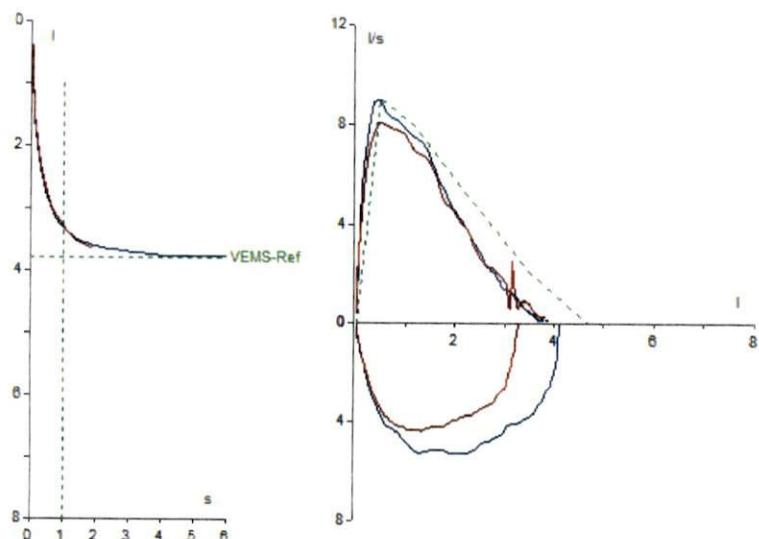
ID-Nr: BENABD170568

Remarque: OPRESSION TH

182 cm, 70 kg,

mesuré le 12.04.2021 à 10:03 h

Débit-Volume Pré/Post



time

10:00

medicament

10:03
VENTOLINE
100 µG/ml

parameter	unit	pred.	LLN	pre	%pred.	post	%pred.	post%pre
CVF	l	4.77	3.77	3.89	82	3.79	80	-2
VEMS	l	3.80	2.96	3.39	89	3.36	88	-1
VEMS/CV	%	78	65.87					
VEMS/CVF	%	78	70.50	87	112	89	114	2
DEP	l/s	9.05	7.06	8.98	99	8.04	89	-10
DEM75	l/s	7.93	6.22	7.89	100	7.61	96	-4
DEM50	l/s	4.90	3.58	4.67	95	4.69	96	0
DEM25	l/s	2.03	1.25	1.71	84	2.05	101	20
DEMM25-75	l/s	3.95	2.91	3.95	100	4.10	104	4

Rint kPa/(l/s) 0.30

Commentaires:

©1999 ZAN * Meßgeräte GmbH Allemagne Tel: +49 9736 8181-0

Heure mesure: 12.04.2021 10:03
BTPS : 20/1027/931°C/mbar/%

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des maladies respiratoires
13, Rue Aïn TAOUJTATE, Résidence Ilias Bourgogne
tél: 0522 48 08 91 - 0522 20 47 48

Dr. Rachid INCHAOUH

SPECIALISTE DES MALADIES
RESPIRATOIRES
Diplômé de la Faculté de
médecine de TOULOUSE
Asthme, Tuberculose, Allergies
respiratoires, Endoscopie, Spirométrie

الدكتور رشيد انشاوه

اختصاصي في أمراض الجهاز
 التنفسى
 خريج كلية الطب
 بتولوز
 الضيق، السل، الحساسية



Casablanca, le 12 AVR 2021

NOTE D'HONORAIRES

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations à

M Benchaou Dr. Rachid

Et vous adresse selon l'usage, ma note d'honoraires

Soit la somme de : 800 DHS. 200

Ca est pour DHS.

1/ SIGNATURE

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des maladies
Respiratoires

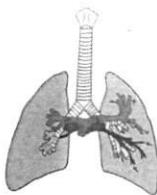
13, Rue Aïn TAOUJTA - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

13. زنقة عين توجطات - اقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء

13, Rue Aïn TAOUJTA - Résidence Ilias - 1er Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca
المحمول : 022.48.08.94 : - GSM: 061.15.03.63 : - الهاتف :

Dr. Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de médecine de Toulouse
Asthme - Tuberculose - Allergies respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
خريج كلية الطب ببولوز
الضيقه - السيل - الحساسية

Casablanca, le :

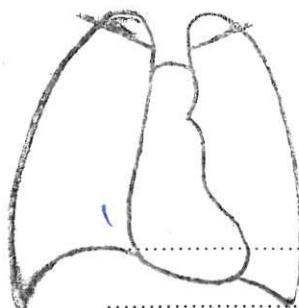
12 AVR 2021

TELETHORAX

Nom/Prénom:

Bendahou Abdelfath

INTERPRETATION:



Silhouette cardiaque normale

Distension thoracique

*Absence de lésions parenchymateuses
Évolutives*

Honoraire

Z 12 = 200.00 DH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies Respiratoires
13, Rue Ain Taoujte - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

13. زنقة عين توجطات - إقامة إلياس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء

13, Rue Ain Taoujte - Résidence Ileas - 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca
الهاتف: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40